

# PASCAL LAUZON

ASSOCIÉ, AVOCAT ET AGENT DE MARQUES DE COMMERCE

tél. 514 397-6736  
courriel [pascal.lauzon@bcf.ca](mailto:pascal.lauzon@bcf.ca)  
linkedin <http://ca.linkedin.com/pub/pascal-lauzon/8/9b0/932>

Adjointe

**Kate Therrien**  
tél. 514 397-6699 #3406  
courriel [kate.therrien@bcf.ca](mailto:kate.therrien@bcf.ca)

**MONTRÉAL**  
25e étage  
1100, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H3B 5C9  
tél. 514 397-8500  
télééc. 514 397-8515



## SECTEURS DE PRATIQUE

### Litige

- Litige de propriété intellectuelle
- Médiation

### Propriété intellectuelle

- Brevets et dessins industriels
- Droits d'auteur
- Litige de propriété intellectuelle
- Marques de commerce
- Secrets commerciaux

### Résolution alternative de conflits

### Web

- Noms de domaine

## ÉQUIPES STRATÉGIQUES

- Propriété intellectuelle
- Litige commercial
- Web
- Résolution alternative de conflits

## PROFIL

*La version anglaise est disponible [ici](#).*

Précédemment à ses études en droit, Pascal Lauzon a complété un baccalauréat en sciences avec concentration en physique, ce qui l'a plus tard amené à la pratique du droit de la propriété intellectuelle et lui permet d'agir dans divers dossiers et litiges comportant un volet scientifique ou technologique. Avant de se joindre à l'équipe de BCF en 2002, M. Lauzon a pratiqué quelques années dans un bureau national spécialisé en droit de la propriété intellectuelle. Il est associé du cabinet depuis janvier 2011.

M. Lauzon axe sa pratique principalement sur le litige afférent aux divers types de droits de propriété intellectuelle, soit les marques, les brevets, les droits d'auteur, les dessins industriels et les secrets commerciaux. Son expertise lui permet d'agir rapidement pour obtenir les ordonnances ou exécuter les saisies nécessaires afin de faire cesser une transgression des droits de propriété intellectuelle. M. Lauzon est également en mesure d'aider les entreprises sur diverses questions règlementaires en matières d'affichage et de publicité comme des questions de Charte de la langue française, communications électroniques, conservation d'information privée et étiquetage. Il est membre du Barreau du Québec et de l'American Bar Association, Section of Intellectual Property Law, en plus d'être reconnu comme agent de marques par l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC), où il agit régulièrement dans le cadre de procédures d'opposition.

M. Lauzon est également médiateur accrédité (civil et commercial) par le Barreau du Québec et peut aider des entreprises à trouver des solutions pratiques et avantageuses à leurs disputes commerciales, qu'il s'agisse de questions de propriété intellectuelle ou autre. La médiation prend une place de plus en plus importante dans le règlement des litiges et devrait être sérieusement considérée dans la majorité des cas.

Le droit de la propriété intellectuelle touche toutes les industries dans l'ère de l'information. M. Lauzon, personnalité polyvalente à intérêts multiples, est en mesure de répondre aux besoins d'un client en matière de conseils et représentations en propriété intellectuelle dans une grande variété de domaines industriels.

M. Lauzon fait également partie de l'équipe stratégique Web de BCF qui offre à notre clientèle des services et des conseils juridiques pertinents à propos de leur présence sur internet. Cet environnement en constante évolution requiert l'expertise d'une équipe multidisciplinaire comme celle de BCF.

---

## **DIPLÔMES**

- Barreau du Québec (2000)
  - LL.L., Université d'Ottawa (1999)
  - B.Sc. (physique), Université d'Ottawa (1996)
- 

## **AFFILIATIONS PROFESSIONNELLES**

- Agent de marques de commerce, OPIC
  - American Bar Association, Section of Intellectual Property Law
- 

## **IMPLICATION**

- Mensa
-